

Instructions de pose pour sols stratifiés HARO avec Lock Connect plus

À lire impérativement en intégralité avant la pose !

Veillez toujours respecter les instructions de pose jointes à chaque colis. Les instructions jointes doivent impérativement être respectées.

HARO[®]
Quality Flooring



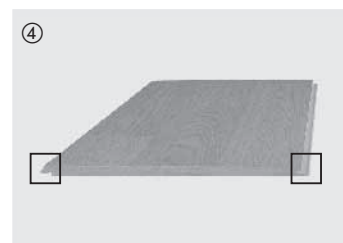
Outils de pose : cale de frappe LC plus, cales biseautées en PE, barre d'assemblage professionnelle, marteau, crayon, scie.



En règle générale, il faut toujours poser un film en polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur sur toutes les chapes et lors d'une pose sur un chauffage au sol. Les raccords des couches de film doivent se chevaucher sur environ 30 cm. Relever le film sur le mur et le couper après le montage des plinthes sur l'arête supérieure de ces dernières.



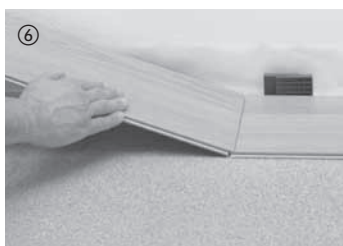
Pour l'isolation phonique et l'égalisation des petites aspérités, il convient de dérouler jusqu'aux bords un rouleau de liège de 2 mm d'épaisseur. D'autres sous-couches isolantes alternatives sont également disponibles parmi notre gamme d'accessoires. Le carton bitumé ne se prête pas à l'isolation phonique. **Pour Sol Stratifié HARO Silent Pro[®] ne pas poser de sous-couche isolante supplémentaire.**



côté languette / côté rainure



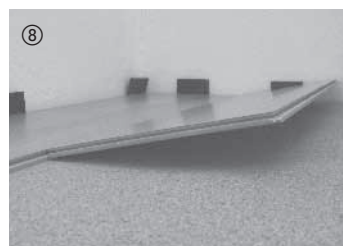
Pour commencer, poser les premières lames au coin droit de la pièce avec la languette côté mur et fixer à l'aide de cales biseautées (respecter un jeu de dilatation de 10 à 15 mm par rapport au mur).



Poser les éléments de la première rangée. Pour ce faire, les lames sont d'abord emboîtées sur le petit bout sous l'effet d'une légère pression exercée dans la liaison.



Le dernier élément de la première rangée est coupé en respectant le jeu de dilatation de 10-15 mm par rapport au mur et emboîté en biais. La deuxième rangée peut être commencée avec le reste de la première rangée (décalage des joints en bout d'élément d'au moins 40 cm). Ainsi on évite trop de chutes.



Variante de pose 1 : emboîter sur le petit bout

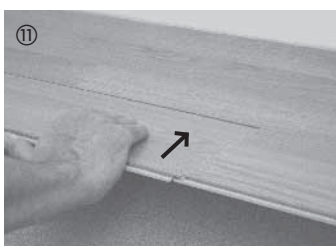
Poser le premier élément de la deuxième rangée dans le sens de la longueur. Il ne faut ni l'incliner, ni le laisser de biais.



Placer le deuxième élément de cette rangée à l'about de l'élément déjà posé.



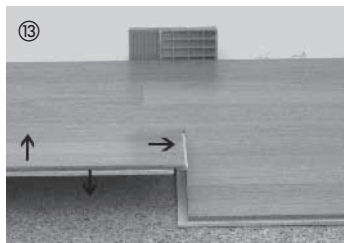
Sous l'effet d'une légère pression, la lame est emboîtée sur la longueur du côté gauche dans la liaison.



Fixer ensuite l'élément également sur le côté gauche grâce à une légère pression des paumes. Veillez à ce que l'élément posé dans le sens de la longueur ne soit pas incliné.



Une fois que l'ensemble de la rangée est liée par la longueur et par l'about, elle peut être inclinée de la gauche vers la droite.



Variante de pose 2 : encliqueter sur l'about

Dans un premier temps, l'élément est d'abord introduit sur la longueur dans la liaison et glissé sur l'about aux bords de l'arête de l'élément précédent. Cet élément peut maintenant être baissé sur la longueur.



A présent, l'élément peut être encliqueté à plat à l'aide d'un marteau et d'une cale de frappe. Pour un assemblage facile des éléments dans la zone frontale, nous vous recommandons d'utiliser une coupe d'élément de recouvrement dans la zone du bord de longueur.



Découper ou percer des ouvertures pour les tuyaux de chauffage sortant du sol (selon la taille des tuyaux et sans oublier le jeu de dilatation).



Pour maintenir le jeu de dilatation aux seuils des portes, utiliser toujours un système de profil adapté. Procéder de la même manière pour la pose « continue » dans une pièce contiguë. Dans ce cas, un joint de dilatation est nécessaire, il sera masqué avec un profil de même-niveau.



Un jeu de dilatation d'environ 5 mm sera respecté dans le profil. Le bas du montant de la porte doit être coupé avec une scie fine à hauteur de l'épaisseur de l'élément pour que le revêtement de sol stratifié puisse se dilater sous le montant.



Couper les grands côtés des éléments de la dernière rangée en tenant compte du jeu de dilatation de 10 à 15 mm et les emboîter. Une fois la pose terminée, il est impératif d'enlever les cales. Visser les plinthes (avec ou sans système à clips) – C'est terminé !

Remarques générales

À lire impérativement en intégralité avant la pose !



Mesures à prendre avant la pose

Ouvrir les paquets juste avant la pose. Durant les mois d'hiver, les éléments, dans leur emballage d'origine encore fermé, doivent être acclimatés à la température de pose d'environ 18 °C.

Important : avant de procéder à la pose, contrôler à la lumière du jour que les éléments ne présentent ni défaut, ni détérioration visible et vérifier leur couleur et leur structure. Les articles déjà posés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations. Les revêtements de sols élastiques et textiles doivent être éliminés sans laisser de résidus.

Sens de pose

L'usage veut que l'on oriente le sens de pose en fonction de la source principale de lumière dans la pièce, telle une fenêtre donnant sur une terrasse. Les éléments doivent être posés parallèlement à la lumière incidente. En outre, par un choix judicieux du sens de pose, il est possible de souligner les proportions de la pièce. Les pièces petites paraîtront plus grandes par l'emploi d'essences de bois clairs. Dans le cas de la pose flottante, la longueur ou la largeur du sol à recouvrir ne doit pas dépasser 10 m. Si la longueur ou la largeur de la pièce est supérieure à 10 m, il sera nécessaire de poser des profils pour joints de dilatation.

- Dans les couloirs et les pièces étroites, veillez à toujours poser les éléments dans le sens de la longueur.

- Pour les plans d'ensemble en forme de T, L ou U, il convient de séparer les surfaces partielles avec des systèmes de profil adaptés.

Préparation du support : le support doit être plat, sec et solide. La norme DIN correspondante est à respecter. Par exemple, les chapes en ciment, les chapes en asphalte coulé, les panneaux de particules V100 ou d'anciens revêtements de sol comme des revêtements en céramique ou en feutre sont appropriés.

Contrôle du degré d'humidité

Le degré d'humidité du support doit être contrôlé par exemple en utilisant un appareil de mesure CM.

Limites du degré d'humidité

Chape de ciment max. 2,0 % CM, sur un chauffage au sol 1,8 % CM, chape anhydrite max. 0,5 % CM, sur un chauffage au sol 0,3 % CM. En général, il convient d'étaler un film polyéthylène de 0,2 mm sur toute chape neuve après avoir respecté un temps de séchage d'au moins 6 à 8 semaines et sur un chauffage au sol. Le film polyéthylène est conseillé comme protection supplémentaire contre l'humidité. Il faudra faire chevaucher les raccords des couches de film sur environ 30 cm. Pour les pièces qui ne sont pas construites sur des caves, il faut prévoir une barrière d'humidité conforme à la norme en vigueur et à l'état actuel de la technique.

Pose sur un chauffage au sol

Lors d'une pose sur un chauffage au sol, la chape doit être réalisée conformément à la norme DIN 18353. Avant la pose, vous devrez vérifier que le chauffage au sol a été réalisé conformément à la norme DIN EN 1264 parties 1 à 4 et que la chape est sèche, c'est-à-dire prête à être recouverte d'un revêtement (après la mise en route du chauffage au sol par l'installateur) suite à la coordination d'interface. Demandez notre notice détaillée à votre revendeur. Il est particulièrement important de veiller au respect de la température et de l'humidité ambiantes lors de l'opération de chauffage au sol.

Entretien

Vous trouverez des instructions détaillées dans notre guide d'entretien.

Nettoyage à sec : en règle générale, il suffit de procéder au séchage à sec des stratifiés HARO avec un balai à franges, un balai ordinaire ou un aspirateur. Les éventuelles traces de caoutchouc dues aux semelles de chaussures ou les tâches de graisse peuvent être enlevées avec de l'acétone.

Nettoyage humide : Nous conseillons de procéder régulièrement à un nettoyage humide du sol avec clean & green active dilué ou clean & green active, en fonction du degré de salissure.

Attention : ne pas utiliser de savon noir, de produits abrasifs, de laine d'acier, de cire ou de polish pour le nettoyage et l'entretien. Il convient d'éviter absolument la stagnation d'eau sur les surfaces stratifiées. Les nettoyeurs à vapeur ne conviennent pas au nettoyage du revêtement de sol stratifié.

Température et humidité ambiantes

La préservation de votre sol HARO ainsi que votre bien-être exigent une atmosphère saine, c'est-à-dire avec une humidité relative de l'air d'env. 30-60 % et une température ambiante d'env. 20 °C. Pour maintenir, durant la période de chauffage, le taux d'humidité de l'air à un degré constant, nous vous recommandons d'utiliser un humidificateur d'air (vaporisateur). Ainsi, vous pourrez éviter un dessèchement extrême de votre parquet. Ces humidificateurs d'air doivent être mis en marche au début de la période de chauffage. Si les valeurs normales d'humidité de l'air ne sont pas atteintes, on pourra s'attendre à la formation de petites fentes qui se referment en général après la période de chauffage, dès que le climat redevient normal.

Mesures préventives

Pour préserver votre sol, nous vous recommandons de placer des patins en téflon (PTFE) sous les chaises et pieds de table et un paillason dans l'entrée. Les roulettes des fauteuils et chaises de bureaux doivent être conformes à la norme DIN 12529 spécifiant l'emploi de roulettes à garnitures de type W (doux) uniquement. Les tapis de polycarbonate que nous proposons sont également une alternative conseillée en matière de prévention.

12/15

Sous réserve de modifications techniques.